

## OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE? ON LES RÉCUPÈRE! VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER? VENEZ LES DÉCLARER!

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Ne prenez pas les transports en commun avec vos armes.

L'opération ne concerne pas les objets dangereux: munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en détenez, appelez la préfecture au 07 87 97 92 12 pour organiser un enlèvement sécurisé.

Du 25 au 2 décembre inclus de 9h à 17h sans interruption :

- Ancienne école Lapeyrière chemin du moulin à vent - 81310 Lisle-sur-Tarn
- Maison des associations 41, rue Galibert PONS - 81200 Mazamet

Ligne téléphonique dédiée à l'organisation d'enlèvement des armes pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport : 07 87 97 92 12 Plus d'informations sur interieur.gouv.fr/armes





